

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

De la vitalité de la race juive en Europe (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 194-207

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__194_0

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

De la vitalité de la race juive en Europe.

(SUITE ET FIN.)

II. MOUVEMENT ANNUEL DE LA POPULATION (mariages, naissances et décès) CHEZ LES JUIFS.

Nous allons rechercher les différences, très-remarquables, comme on le verra, qui existent, en ce qui concerne le mouvement annuel de la population, entre les populations juive et chrétienne.

C'est encore en Prusse que ces différences ont été étudiées avec le plus de soin. D'après une moyenne déduite des trois années 1859-1861, le rapport des naissances à la population (qui exprime, comme on sait, la durée de la vie moyenne, dans les populations stationnaires) est, pour les juifs, de 29.97 habitants pour 1 naissance (28.81 pour le sexe masculin et 31.18 pour le sexe féminin), et pour la population générale, de 25.21 (24.43 pour le sexe masculin, 26.03 pour le sexe féminin). La vie moyenne des juifs, ainsi mesurée, est donc supérieure de près de 5 ans à celle de la population générale. — Le rapport sexuel dans les naissances diffère assez notablement; il est de 104.67 garçons pour 100 filles chez les juifs, et de 105.79 chez les chrétiens. On compte, chez les premiers, 3.88 naissances naturelles pour 100 naissances, et 8.73 chez les seconds, c'est-à-dire plus du double. Les juifs se marient en moins grand nombre que les chrétiens, puisqu'ils n'ont qu'un mariage pour 125 habitants (probablement parce qu'ils ont moins d'adultes à nombre égal d'habitants), et ceux-ci pour 123. Ils paraissent épouser plus de jeunes femmes que les autres habitants; on trouve, en effet, que, pour 100 mariages, ils en contractent 98.47 avec des femmes de 45 ans et au-dessous, c'est-à-dire dans l'âge de la fécondité, et les chrétiens seulement 97.38. Quoique mariés avec des femmes plus jeunes, les juifs ont moins d'enfants (4.02 au lieu de 4.49 par mariage). — La mort les frappe en moins grand nombre, bien, comme nous l'avons vu, qu'ils comptent plus d'enfants. Les relevés de l'état civil ne leur attribuent, en effet, que 1.61 décès pour 100 habitants, tandis que, pour l'ensemble de la population prussienne, le coefficient est de 2.62. Par suite de cette différence de mortalité, l'accroissement annuel de population est de 1.36 p. 100 chez les chrétiens et de 1.73 chez les juifs; de là une période de doublement de 51 ans pour les premiers et de 40 $\frac{1}{3}$ ans seulement pour les seconds.

On pourrait être tenté d'expliquer la moindre mortalité des juifs par la moindre fécondité de leurs mariages; mais cette explication devient insuffisante en présence de ce fait, qu'à nombre égal de naissances, ils ont moins de décès que le reste de la population. Voici sur ce point les documents officiels; ils indiquent une moyenne déduite du mouvement de l'état civil pour les trois années 1859-1861 (décès pour 100 naissances):

Évangélistes.	Catholiques.	Philipponiens.	Catholiques allemands.	Mennonites.	Juifs.
66.37	65.94	56.04	56.77	86.66	48.11

Nous avons dit que ces renseignements se rapportent à une date récente. Ils sont confirmés par des documents officiels antérieurs. Ainsi, en ce qui concerne le rapport des naissances à la population ou la fécondité générale, nous trouvons les faits ci-après pour quelques années de la période 1831-1849, séparément pour les évangélistes, les catholiques et les juifs (habitants pour 1 naissance).

Années.	Évangélistes.	Catholiques.	Israélites.
1831	26.54	26.52	30.01
1834	24.46	23.96	27.80
1837	25.70	24.51	28.23
1840	26.02	24.43	27.61
1843	25.93	25.00	27.19
1846	25.92	25.34	27.39
1849	23.88	23.03	28.81

Nous puisons aux mêmes sources officielles (*Tabellen für 1849*) le document ci-après indiquant le nombre de naissances totales pour 1 naissance naturelle.

Années.	Évangélistes.	Catholiques.	Israélites.
1831	11.27	16.48	54.21
1834	10.97	16.05	54.68
1837	11.32	16.76	45.78
1840	11.57	16.73	47.61
1843	10.92	16.43	47.07
1846	10.87	16.09	43.83
1849	10.78	16.35	40.09

Ce document met en évidence un fait assez curieux, c'est que, tandis que le rapport afférent aux catholiques est à peu près invariable, il se produit un certain relâchement dans les mœurs des évangélistes et des juifs; il n'en confirme pas moins les renseignements précédents sur le petit nombre relatif de naissances naturelles parmi ces derniers.

La plus grande fréquence des mariages chez les chrétiens est également attestée par le tableau ci-après, qui indique le nombre des habitants pour 1 mariage.

Années.	Évangélistes.	Catholiques.	Israélites.
1831	129.21	136.62	155.12
1834	102.76	103.99	129.94
1837	110.02	109.38	142.20
1840	112.08	113.61	127.58
1843	107.97	113.19	123.21
1846	112.36	122.93	134.54
1849	107.77	111.40	174.92

En 1849, aux termes de la même statistique officielle, on a constaté 1 décès sur 34.35 évangélistes, sur 30.18 catholiques et seulement sur 40.69 juifs.

Les juifs ne comptent qu'un très-petit nombre de *mort-nés* ou d'enfants décédés

avant, pendant ou peu de temps après l'accouchement. D'après Hoffmann, ancien directeur du bureau de statistique de Prusse, sur 107,690 naissances juives, de 1822 à 1840, on n'aurait compté que 2,724 mort-nés ou 1 sur 39.5; pour le reste de la population prussienne, sur 12,478,271 naissances de 1816 à 1841, le nombre des mort-nés aurait été de 416,760, soit un peu moins de 1 sur 30. En 1849, nous trouvons 1 mort-né pour 24.61 naissances légitimes parmi les évangélistes, sur 27.24 parmi les catholiques et seulement sur 71.32 parmi les juifs. Dans les naissances naturelles, le rapport des mort-nés s'établit ainsi qu'il suit : 1 sur 17.86 naissances parmi les évangélistes, sur 20.05 parmi les catholiques, sur 26.43 parmi les juifs. Ainsi, que les naissances soient légitimes ou naturelles, la femme juive paraît arriver plus heureusement au terme de la gestation que la femme chrétienne.

En dehors de la Prusse, les observations sont plus rares et par conséquent moins concluantes. Cependant elles témoignent le plus souvent dans le même sens.

En Autriche, d'après le docteur Becher, tandis que le nombre des habitants pour 1 décès a été, dans les provinces allemandes et italiennes, de 30.7 en 1837 et 33 en 1839 dans l'ensemble de la population, il s'est élevé à 38.2 et 42.7 pour les juifs (Bernouilli, *Populationistik*, supplément, p. 22). Joseph Hain, dans sa *Statistique de l'empire d'Autriche* (1852), après avoir donné (1^{er} vol., p. 431) la répartition par cultes de 10,000 décès, de 1830 à 1837, dans un certain nombre de provinces, mais en omettant d'indiquer les rapports aux habitants, s'exprime ainsi : « Les rapports des décès aux vivants de chaque culte ne présentent que de faibles différences. Toutefois, c'est chez les juifs et les protestants que la mortalité est le moins élevée. »

Le docteur Neufville a étudié les décès par âge, pendant un certain nombre d'années, à Francfort-sur-le-Mein, et il en a déduit une table mortuaire que nous résumons ainsi qu'il suit : pour 100 individus supposés nés le même jour, le quart est mort à 6 ans 11 mois chez les chrétiens, à 28 ans 3 mois chez les juifs; la moitié à 36 ans 6 mois chez les premiers, à 53 ans 1 mois chez les seconds; les trois quarts à 59 ans 10 mois (chrétiens) et à 71 ans (juifs). Le docteur Neufville explique ainsi qu'il suit ces grandes différences de vitalité. « A Francfort, dit-il, il n'y a point de prolétaires parmi les juifs, tandis que le 10^e de la population chrétienne est à la charge de la charité publique. La plupart des juifs appartiennent au commerce ou aux lettres, très-peu à la classe ouvrière, et, dès lors, ils ne sont pas exposés aux mêmes épreuves, aux mêmes fatigues, aux mêmes privations. Enfin, ils mènent une vie très-régulière. » Plus loin, l'auteur n'en est pas moins obligé de convenir que, toutes choses égales d'ailleurs, au point de vue des conditions de bien-être et de moralité, entre les classes commerçantes des deux religions, sur 100 commerçants âgés de plus de 20 ans, la moitié succombe avant 57 ans chez les chrétiens, et seulement avant 61 ans chez les juifs.

D'après Hoffmann (*Petits écrits économiques*), sur 104,966 enfants juifs nés vivants, en Prusse, de 1822 à 1840, 13,941 ou 1 sur 7.5 étaient décédés dans la première année. Sur 12,061,511 enfants chrétiens, de 1822 à 1840, 2,059,676 ou 1 sur 6 avaient succombé au même âge.

Nous avons construit, pour la France (5 années), une table de mortalité avec les décès par âge, de 1855 à 1859 : 1^o des juifs ; 2^o de l'ensemble de la population, et nous avons constaté les faits ci-après. A la naissance, la vie moyenne de la population générale est supérieure à celle de la population juive (hommes) ; mais à

tous les autres âges, les israélites ont une vie moyenne supérieure. Il n'en est pas ainsi pour les femmes juives; leur vie moyenne est plus faible que celle de l'ensemble de la population du même sexe jusqu'à 60 ans; ce n'est qu'à partir de cet âge qu'elle leur est supérieure.

Nous ne connaissons que pour une seule année (1861) le mouvement comparé de la population des chrétiens et des juifs en Toscane. Il se résume ainsi qu'il suit. Le rapport des naissances à la population (vie moyenne) a été, cette année, de 25.58 pour les premiers et de 36.71 pour les seconds; — le rapport des mariages à la population (nombre d'habitants pour 1 mariage) de 103 pour les chrétiens, de 141 pour les juifs; — enfin le rapport des décès à la population (ramenée à 100) de 2.75 et 2.34. Mais par suite de la plus grande fécondité de ses mariages, et malgré une mortalité plus considérable, la population chrétienne s'accroît plus rapidement. La période de doublement est, en effet, de 76 ans pour celle-ci et de 183 ans pour les juifs.

En Saxe, le rapport des décès aux habitants a été, en 1850, de 1 sur 51 pour les juifs et sur 33 pour le reste de la population. On retrouve encore ici la moindre fréquence des mariages israélites : 1 sur 113 habitants, et 1 sur 103 pour le reste du pays.

Dans une statistique officielle de la ville de Hambourg, publiée en 1853, nous trouvons la confirmation des observations déjà faites en Prusse et ailleurs : 1° sur la moindre fécondité des mariages des juifs; 2° sur le petit nombre relatif de leurs naissances naturelles. Dans la période 1821-1850, les relevés de l'état civil attribuent aux mariages chrétiens une moyenne de 3.64 enfants, et aux mariages israélites de 3.52. Tandis que le nombre des enfants juifs nés vivants, de 1846 à 1850, forme 4.18 p. 100 du total des naissances de la ville, le nombre des enfants naturels de la même nation n'est que 0.51 du total des naissances hors mariage. L'auteur explique la prédominance des naissances naturelles dans les communions chrétiennes, par un *moindre bien-être*, les paroisses les plus pauvres étant, dit-il, le plus chargées de naissances illégitimes (p. 18).

Le docteur Grœtzen, directeur du service hospitalier de la ville de Breslau, écrivait ce qui suit dans son rapport sur l'état sanitaire de cette ville pendant l'année 1853 : «.... Nous avons dit que le rapport des naissances à la population est plus favorable pour les juifs que pour les autres habitants et leur mortalité moindre. On en trouve la preuve dans ce fait que, pour les premiers, l'excédant des naissances sur les décès est de 50 par an, ce qui indique un accroissement annuel de 1.65 p. 100 plus élevé que pour l'ensemble de la ville. La différence est encore plus grande pour les naissances naturelles. Chez les juifs, en effet, on n'en compte que 1 sur 48 naissances totales, tandis que, pour l'ensemble de la population, le rapport est dix fois plus élevé. Même résultat en ce qui concerne la mortalité. Tandis que, dans la période 1849-1852, elle a été, dans la ville, par suite de deux fortes épidémies, de 1 sur 24.3 habitants, elle n'a pas dépassé, pour les juifs, 1 sur 38. »

On trouve dans les *Mémoires statistiques sur le département de la Moselle*, publiés en l'an XI par le citoyen Colchen, préfet, l'observation qui suit : « Les naissances juives n'ont été, en l'an X, que de 1 sur 37 individus, et pour les autres habitants, de 1 sur 24. On n'a compté que 1 décès sur 56 juifs. On croit pouvoir attribuer ce résultat extraordinaire à l'adoption de la vaccine par cette nation. » Le même administrateur fait connaître le mouvement, en 1783, des populations juive

et chrétienne de la Lorraine. D'après ce document, pour 100 naissances, la première n'aurait eu que 71.46 décès et la seconde 87.19.

M. le docteur Loir, dans son premier mémoire *sur le service des actes de naissances* (1845), cite le fait suivant : « Taoldo de Padoue, qui écrivait en 1760, a observé que les enfants des juifs de Padoue qui meurent avant d'avoir accompli leur première année, forment à peine un cinquième du total des juifs, tandis que, dans les paroisses des montagnes, les décès des enfants chrétiens du même âge forment plus de deux cinquièmes de la mortalité totale (p. 18). »

L'administration française a recueilli, en Algérie, pour un certain nombre d'années, les éléments du mouvement de la population (naissances, mariages et décès), séparément pour les populations européenne, juive, indigène et musulmane. Nous ne reproduisons ses chiffres que pour les deux premières, la tenue de l'état civil laissant très-sensiblement à désirer, de l'aveu des documents officiels, pour la troisième.

En 1838, première année de cette statistique spéciale, un relevé de l'état civil, pour les villes d'Alger, d'Oran, de Bone, de Bougie et de Mostaganem, donne les résultats ci-après :

	Habitants pour		
	1 naissance.	1 décès.	1 mariage.
Européens	23.1	30.0	47
Israélites	26.1	50.6	126

En 1839, nous trouvons, pour les mêmes villes, les coefficients ci-après :

Européens	22.8	17.7	48
Israélites	23.3	35.5	114

Nous n'avons, pour 1840, que les relevés relatifs à la ville d'Alger seulement; en voici les résultats :

Européens	28.0	22.5	80
Israélites	30.8	35.8	134

Il en est de même pour 1842 (1841 manque) :

Européens	30.2	16.6	94
Israélites	29.0	27.5	160

Le relevé de l'état civil dans l'ensemble des localités de l'Algérie administrées civilement (moins Constantine) se résume ainsi en 1844 :

Européens	27.2	21.0	100
Israélites	21.8	40.8	85

Quelle que soit l'imperfection très-probable des documents qui nous ont servi à calculer ces rapports, et que les éléments qui précèdent s'appliquent aux principales villes ou à l'ensemble des territoires civils, enfin à la ville d'Alger seulement, on constate, au profit des israélites indigènes, une différence de mortalité très-considérable entre les deux races. Il est vrai que les juifs indigènes habitent depuis longtemps l'Afrique et que, par conséquent, ils n'ont pas à y lutter, comme les Européens, tous plus ou moins récemment établis, contre les influences climatiques. Il y a lieu de faire observer en outre que, par suite d'une moindre fécondité, résultant du petit nombre relatif de leurs mariages, ils doivent avoir nécessairement une mortalité inférieure. Cependant, quand on recherche, pour les deux populations, le chiffre des décès afférent à 100 naissances, on trouve que les Européens ont encore un excédant de mortalité très-sensible; c'est ce qui résulte du tableau ci-après :

	1838.	1839.	1840.	1841.	1842-1844.
Européens	128.86	77.21	124.17	182.30	124.45
Israélites	64.85	51.65	86.00	103.75	53.45

Nous avons sous les yeux une intéressante étude de biostatique *sur les chances de vie des israélites comparés aux chrétiens* dans le comitat de Wieselburg en Hongrie, par le docteur Glatter, médecin du gouvernement pour le comitat. Cette étude a été lue, le 5 mai 1856, à la classe des sciences naturelles de l'Académie de Hongrie.

L'auteur fait d'abord connaître les faits généraux qui se rattachent au mouvement de la population parmi les juifs. Il établit notamment, à l'aide des renseignements qu'il a recueillis, 1^o qu'à nombre égal d'habitants, ils se marient moins que les chrétiens (ce qui est conforme aux observations précédentes), soit parce qu'ils comptent moins d'adultes, comme en Prusse, soit parce qu'ils obéissent à un sentiment de prévoyance plus caractérisé; 2^o que leurs mariages sont moins féconds, peut-être par suite de ce même sentiment et aussi de la moindre mortalité de leurs enfants; 3^o que la prédominance numérique des garçons est plus forte dans leurs naissances que dans celles des chrétiens (c'est le contraire en Prusse).

Mais le principal objet de son étude est la mortalité comparée aux divers âges, des juifs d'une part, des Allemands, des Hongrois et des Croates de l'autre. Les faits sur lesquels ses observations ont porté ne sont pas nombreux, au moins en ce qui concerne les israélites; mais ils présentent des phénomènes si caractérisés, et depuis un si grand nombre d'années, qu'il est difficile de ne pas y reconnaître ce privilège, cette immunité relative que tous les documents précédents reconnaissent à l'élément israélite. L'avantage que les recherches de M. Glatter lui attribuent est d'autant plus remarquable, que les israélites de cette localité appartiennent à une condition sociale des plus modestes. Ce sont de petits marchands au détail, sans avances, sans économies, vivant un peu au jour le jour et placés, par conséquent, dans des conditions hygiéniques assez défavorables.

Nous reproduisons d'abord le tableau dans lequel l'auteur a indiqué le taux mortuaire des juifs rapproché de celui des trois autres races qui habitent le même pays: les Allemands, les Hongrois et les Croates. Ce tableau est une table mortuaire ramenée à 1,000.

Les éléments sont déduits des décès de la période 1833-1855 (23 années):

ÂGES.	Allemands.	Hongrois.	Croates.	Juifs.
De 0 à 1 mois	123.3	167.4	146.9	44.1
De 1 à 6 mois	113.9	72.1	141.6	83.7
De 6 à 12 mois	56.6	45.3	64.0	109.7
De 1 à 5 ans.	105.7	153.5	159.1	138.0
De 5 à 10 ans.	40.1	55.5	54.6	56.5
De 10 à 20 ans	47.3	61.0	35.4	48.6
De 20 à 30 ans	68.3	74.9	44.4	64.4
De 30 à 40 ans	79.5	67.5	55.8	66.7
De 40 à 50 ans	75.6	78.6	59.2	70.1
De 50 à 60 ans	88.5	86.0	66.0	73.5
De 60 à 70 ans	104.3	51.5	98.4	111.9
De 70 à 80 ans	58.4	39.7	55.2	74.6
De 80 à 90 ans	25.1	12.9	14.8	40.7
De 90 à 100 ans.	3.2	1.8	0.6	5.6
Au-dessus.	1.1	»	»	2.2
Age inconnu.	8.2	0.9	»	8.8

Avant de reproduire les observations dont cette table est l'objet de la part du docteur Glatter, disons qu'elle indique, pour chacune des quatre nationalités auxquelles elle se réfère, les vies moyenne et probable à la naissance ci-après :

	Allemands.	Hongrois.	Croates.	Juifs.
	Ans. Mois.	Ans. Mois.	Ans. Mois.	Ans. Mois.
Vie moyenne . .	28 5	23 11	22 10	30 2
— probable . .	21 3	10 10	4 8	22 3

Voici maintenant les réflexions qu'elle suggère à l'auteur :

L'avantage des juifs, dans les premiers jours de la naissance, avantage énorme, serait dû à l'affection profonde des parents pour leurs nouveau-nés, affection poussée, dit l'auteur, jusqu'à l'idolâtrie, et aux soins minutieux dont ils les entourent. « En lutte continuelle, continue-t-il, avec les soucis matériels de la vie, plus ou moins en butte aux préjugés hostiles des races étrangères qui l'entourent, le pauvre juif, ici comme partout, trouve dans la famille sa grande, son unique consolation. » L'enfant juif échappe d'ailleurs aux chances de mortalité résultant pour l'enfant chrétien de l'obligation imposée aux parents de ce dernier d'aller le faire baptiser, souvent après le deuxième jour de la naissance, dans des églises plus ou moins éloignées, par des températures extrêmes, contre l'effet desquelles il est très-difficile de le garantir. Mais à son tour, l'enfant chrétien est à l'abri des conséquences de la circoncision, opération qui peut avoir une influence fâcheuse (non constatée, il est vrai, jusqu'à ce jour) sur la santé du nouveau-né juif.

De 1 à 6 mois, la race juive conserve, et par les mêmes motifs, son avantage sur deux des trois autres nationalités.

La période de 6 à 12 mois est peu favorable à l'enfant juif, dont la mortalité est sensiblement supérieure à celle des autres races. Il faut probablement chercher la cause de la différence dans le fait d'un plus grand nombre de survivants chez les juifs. Toutefois, si l'on récapitule les décès de la naissance à 1 an, on constate encore un avantage sensible à leur profit.

De 1 à 5 ans, ils le conservent vis-à-vis des Croates et des Hongrois. — Ils le perdent de 5 à 10. « C'est l'époque, dit le docteur Glatter, où le fils du paysan chrétien est occupé aux travaux agricoles, travaux en plein air, dans les champs ou dans les bois, si favorables à la santé et au développement des forces physiques ! A cette époque, au contraire, l'enfant juif passe la plus grande partie de son temps à étudier, dans l'enceinte étroite et malsaine des écoles, les livres saints de sa religion. » — De 10 à 20 ans, les Hongrois seuls ont une mortalité supérieure à celle des juifs. Mais ces derniers conservent encore à cet âge un plus grand nombre de survivants que les trois autres races (520 contre 513, 445.8 et 395.4). — De 20 à 30 ans, leur mortalité est moindre que celle des Allemands et Hongrois. — Même résultat de 30 à 60 ans ; à partir de cet âge la mortalité juive est constamment plus élevée, parce qu'elle porte sur un plus grand nombre de survivants. On est surpris du nombre considérable de juifs arrivés aux âges extrêmes de la vie.

En résumé, pour la race juive, le taux mortuaire est de 1 habitant sur 57 habitants et la durée de la vie moyenne déterminée par la méthode de l'auteur ($\frac{1}{2}$ somme du rapport des naissances et des décès à la population) de 46.5 ans ; tandis qu'elle ne s'élève qu'à 26.7 pour les Allemands et à 20.2 pour les Croates (l'auteur manque de renseignements sur la population hongroise de la localité).

La plus grande longévité de la race juive est encore constatée par un document fort intéressant, indiquant le nombre des individus de plus de 60 ans pour 100 ha-

bitants parmi les chrétiens et les juifs, d'après un dénombrement récent opéré à Francfort-sur-le-Mein. En voici le résumé. (*Beiträge zur Statistik der freien Stadt Frankfurt*, 1^{er} vol., 3^e livre, p. 21.)

Catholiques.	Luthériens.	Réformés		Catholiques allemands.	Juifs.
		allemands.	français.		
4.41	6.58	6.64	7.61	5.61	7.83

Le Dr Mayer, de Munich, dans un mémoire inséré au recueil allemand *Deutsche Zeitschrift für die Statistik* (t. XXI, 2^e p., 1863), sous le titre de *Ueber die Lebenserwartung der israelitischen Bevölkerung gegenüber der christlichen*, a constaté une différence sensible de la durée de la vie chez les chrétiens et les israélites à Fürth (Bavière). D'après une moyenne calculée sur 10 années d'observation, elle serait de 26 ans pour les premiers et de 37 pour les seconds, soit 11 années de différence en faveur des israélites. Selon les documents réunis par l'auteur, l'avantage à leur profit se manifeste dès les premiers jours, dès les premières années de la vie, et, comme le Dr Glatter, il attribue cet avantage aux soins minutieux dont les parents entourent leurs nouveau-nés. La période de 1 à 5 ans ne leur est pas moins favorable, puisqu'ils ne perdent que 10 p. 100, lorsque les décès des chrétiens sont de 14. Cette plus longue durée de la vie se maintient pour eux jusqu'à la 60^e année. A cette époque, les rapports changent, comme dans la table mortuaire élaborée par le Dr Glatter, et par la même raison, c'est-à-dire par le fait d'un plus grand nombre de survivants parmi les juifs. Ainsi, de 60 à 70 ans, la mortalité est de 9.8 p. 100 pour les chrétiens et de 12 pour les juifs; de 70 à 80, de 8.9 et 7; enfin, de 80 à 90, de 2.4 et 8.1.

Remarquons, en passant, que ces données sont déduites d'une simple table mortuaire où le total des décès est ramené à 100; il n'est pas douteux pour nous que si le Dr Mayer avait pu y substituer une véritable table de mortalité, faisant connaître le coefficient mortuaire des survivants réels de chaque âge, on eût trouvé que, même aux âges les plus avancés, la moindre mortalité se trouve du côté des juifs. Cette observation s'applique également à la table du Dr Glatter.

En résumé, les documents réunis par le Dr Mayer nous apprennent qu'à nombre égal de naissances (l'auteur suppose une population stationnaire où les naissances sont égales aux décès), la moitié des individus nés vivants a succombé à 30 ans chez les chrétiens et à 50 seulement chez les juifs.

A Fürth, d'après une moyenne déduite de 25 années, on a constaté 1 mariage sur 128 chrétiens et pour 149 juifs seulement; 1 naissance pour 29 chrétiens et pour 35 juifs; 1 mort-né sur 19 naissances de chrétiens et sur 34 naissances de juifs. Si, à Fürth, les juifs semblent se marier en moins grand nombre, ils se marient plus tôt que les chrétiens. En effet, sur 100 hommes qui quittent le célibat, 29 chez ces derniers et 37 chez les premiers ont moins de 30 ans. Ces diverses observations sont assez conformes à celles que nous a fournies l'étude des documents officiels prussiens.

Nous ne connaissons qu'un document qui semble contredire, sinon la plus grande viabilité de la race juive, au moins sa plus grande aptitude physique; il est relatif à l'écart observé en Prusse dans le rapport de l'effectif militaire à la population, séparément pour les juifs et les chrétiens. Voici ce document, qui appartient à Dieterici, pour l'année 1849 (*Mittheil. des statistischen Bureau*) et à M. le docteur Engel, pour 1861 (*Jahrbücher für die öffentliche Statistik*, 1862).

		Protestants.		Catholiques.		Juifs.	
		1849.	1861.	1849.	1861.	1849.	1861.
P. 100	dans la population.	61.37	60.99	37.23	37.45	1.34	1.40
	dans l'armée. . . .	69.42	68.42	30.15	30.66	0.39	0.50

Mais ces rapports ne sont pas à l'abri de toute critique, et d'abord ils ne sont afférents qu'à deux années, ce qui ne permet pas de les considérer comme l'expression d'un fait normal et en quelque sorte définitif. D'un autre côté, les juifs, comptant en Prusse, à population égale, plus d'enfants et de vieillards que les chrétiens, doivent fournir moins de recrues. Il importe en outre de se souvenir qu'ils habitent à peu près exclusivement les villes, et que, pour avoir les éléments d'une comparaison exacte entre les deux races, il serait nécessaire de rapporter, non pas les populations totales, mais les populations urbaines réciproques aux recrues. Enfin, il serait possible que, par suite de circonstances qui nous sont inconnues, les juifs eussent à faire valoir, en dehors de l'inaptitude physique, des motifs d'exemptions légales en plus grand nombre que les chrétiens. Mais lors même que cette inégalité dans le rapport à la population et à l'armée serait fondée, en ce qui concerne les premiers, sur une insuffisance de taille ou sur des maladies, des infirmités, sur une constitution débile, on ne pourrait rien en conclure contre leur plus grande longévité, les individus repoussés par le recrutement, parce qu'à l'âge auquel il s'opère ils n'ont pas la taille légale ou ne sont pas arrivés à un développement complet, pouvant plus tard acquérir la plénitude de l'aptitude physique qui leur manquait quelques années avant.

Nous avons à peine besoin de faire remarquer que, si la moindre participation des juifs au recrutement avait pour cause l'insuffisance de la taille, il ne faudrait rien en conclure au point de vue de leur aptitude physique. Or, voici ce que nous lisons à ce sujet dans un travail *sur la taille et le poids des conscrits en Bavière*, par le docteur Mayer (1863) : « La taille moyenne, pour l'ensemble des recrues, a été de 5 pieds 7 pouces 7 lignes (le pied bavarois = 0^m,2910). Dans les villes, elle a été de 2 lignes au-dessous. Le minimum (5 pieds 7 pouces 1 ligne) a été constaté dans la ville de Fürth. Il s'explique par ce fait que les juifs y forment 16 p. 100 de la population. Or, il résulte de nombreuses observations recueillies par le docteur Schultz, à Saint-Petersbourg, que les juifs ont une moindre taille que les chrétiens, ce qui tient à ce que, avec un torse de même longueur, ils ont les extrémités inférieures plus courtes. (*Annales d'hygiène*, juillet 1864.)

Si, à l'âge du recrutement, les juifs paraissent fournir, en Prusse, un moindre nombre de soldats que les chrétiens, nous avons sous les yeux un autre document qui leur attribue, à cet âge, plus de survivants. L'auteur der *Beiträge zur Statistik Hamburg's* (p. 31, en note), cite en effet, avec les plus grands éloges, une publication semi-officielle intitulée : *Jüdische Finanzberichte*, dans laquelle on lit que, sur 100 garçons nés la même année, à Hambourg, dans la population juive, 79 atteignent l'âge du recrutement (21 ans); tandis que ce rapport n'est, pour la population générale, que de 71. Cette assertion est, il est vrai, assez fortement combattue par l'auteur de la citation, qui n'entend accorder aux juifs qu'un rapport de 71.8, mais qui confesse qu'elle ne dépasse pas 70.6 pour les chrétiens.

Quelques auteurs ont attribué aux juifs des immunités spéciales, surtout en ce qui concerne les maladies épidémiques. D'après le docteur Boudin (*Traité de géographie et de statistique médicales*, 2^e vol., p. 141), « tout le moyen âge s'accorde à

signaler l'immunité des juifs pendant les épidémies de peste, immunité qui devenait souvent contre eux un prétexte de persécutions. En parlant de la peste de 1346, Tschudi, un ancien historien, dit textuellement : *cette maladie n'atteignit les juifs en aucun pays*. Fracastor nous montre également les juifs échappant complètement à l'épidémie de typhus de 1505 ; Rau signale la même immunité dans l'épidémie de typhus observée à Langgæns en 1824. Ramazzini insiste sur l'immunité des juifs lors de l'épidémie de fièvres intermittentes observée à Rome en 1691 : Degner nous les montre échappant, en 1736, à l'épidémie dissentérique de Nimègue. M. Eisenmann insiste sur l'extrême rareté du croup chez les enfants juifs. Selon Wawruch, le tænia ne se rencontre pas dans la population juive en Allemagne. D'après une enquête officielle faite en 1843, dans le duché de Posen, sur la plique étudiée d'après les races, on aurait constaté qu'elle frappe 29 individus pour 1,000 dans la race slave, 18 dans la race germanique et 11 seulement dans la race juive. »

En ce qui concerne le choléra, le même auteur fait remarquer que « tantôt les juifs en font seuls les frais, tantôt ils sont seuls épargnés, et c'est en admettant la constance d'une de ces deux éventualités, que plusieurs auteurs se sont trompés. L'épidémie de 1831-1832 s'est appesantie d'une manière particulière sur la race juive tant en Europe qu'en Afrique. » Nous doutons de la parfaite exactitude de cette dernière assertion ; il paraît certain, en effet, d'après les nombreux documents réunis sur la matière, que le choléra a sévi, à cette époque, sur les populations européennes sans distinction de race. Dans tous les cas, il est certain que l'immunité des juifs a été constatée à Londres, à l'occasion du choléra de 1849, et en France, dans la ville de Metz, en 1832.

« L'immunité des juifs pendant l'épidémie de 1849, dit le docteur Wolf, médecin des indigents israélites appartenant aux synagogues espagnoles et portugaises, a vivement attiré l'attention du corps médical, et on a voulu l'expliquer par des particularités de leur régime (abstention ou usage très-modéré du vin et de la viande, consommation d'une quantité considérable d'huile d'olive, etc.). Toutes ces tentatives d'explication n'ont aucune valeur. En principe, la force de résistance contre les épidémies et contre le choléra en particulier est proportionnelle à la force vitale de l'individu, et cette force vitale est déterminée par le degré de bien-être et de tempérance qui lui est propre. Or le petit nombre de membres dont se compose, à Londres, la communauté juive, et l'esprit de charité qui anime les plus riches, permettent aux administrateurs des synagogues de venir efficacement en aide à leurs coreligionnaires dans le besoin. Il en résulte qu'on ne trouve pas, parmi les juifs, ces misères abjectes qui frappent les autres populations et les livrent sans défense aux épidémies. » (*Times*, 25 septembre 1853.)

L'auteur de la *Statistique du département de la Moselle* (1^{er} vol., 1854) s'exprime ainsi qu'il suit sur l'immunité relative des juifs pendant l'épidémie de 1832 : « Les israélites sont très-répandus sur une grande partie du département. Les caractères distinctifs de la race juive sont trop connus pour que nous les indiquions ici. Disons seulement que les individus de cette race qui n'ont point reçu l'impulsion civilisatrice, vivent encore dans un état d'incurie qui est loin d'être sans influence sur leur santé. C'est à eux surtout que peut s'appliquer ce que nous avançons à l'instant au sujet de la dégradation physique de la classe pauvre des villes, fâcheux résultat de la malpropreté jointe aux autres causes que nous avons indiquées ;

misère et défaut de croisement. Hâtons-nous, toutefois, d'ajouter que ces tristes conditions tendent à diminuer chaque jour et que ces types de dégradation s'effacent sous l'accroissement du bien-être. Malgré ces *conditions essentiellement anti-hygiéniques*, nous allons voir que les juifs de Metz ont été notablement moins atteints par le choléra que le reste de la population.... On peut estimer que de 2,200 à 2,300 personnes ont été atteintes par l'épidémie, qui en a enlevé 802... Les israélites ont peu souffert, puisque, sur une population de 2,688 individus, on n'a guère compté que 40 cas environ, mais dont 24 ont été mortels. Il résulte de ces chiffres que l'on a compté, en 1832, 1 cas sur 18.46 habitants (distraction faite des juifs), et 1 décès sur 2.86 cas. Dans la population juive, il y a eu 1 cas sur 67 habitants seulement, mais, en revanche, 1 décès pour 1.70 cas.

Ainsi, voilà une ville où la communauté juive est dans les conditions les plus anti-hygiéniques et où cependant, contrairement à l'assertion du docteur Wolf, elle lutte plus efficacement que le reste de la population contre l'influence morbide qui l'entoure.

Une lettre du célèbre médecin hollandais Van Swinden au comte Balbi, ambassadeur de Sardaigne, du 5 août 1798, et que ce dernier a insérée dans une collection de mémoires imprimée en 1800, sous le titre *Saggi di arithmetica politica*, contient les renseignements ci-après sur certaines immunités des juifs allemands à Amsterdam. Après avoir fait remarquer que la variole les frappe en plus grand nombre que les chrétiens, probablement parce qu'ils ne pratiquent pas la vaccination, qui n'est encore en usage, dit-il, que dans les classes riches et instruites (parmi lesquelles les juifs allemands ne figurent pas), il ajoute ce qui suit :

« Les maladies putrides, au contraire, font très-peu de ravages chez les juifs allemands, bien qu'ils soient, pour la plupart, très-pauvres, crasseux et amoncelés les uns sur les autres dans leurs habitations, ce qui devrait naturellement aggraver toute maladie putride et même en augmenter le nombre. »

L'explication que le savant médecin donne de cette immunité, est assez curieuse.

« Les raisons pour lesquelles les juifs allemands en sont peu et peu dangereusement atteints sont, que les lois de Moïse, qu'ils observent scrupuleusement, leur prescrivent une diète très-remarquable; que leur extrême pauvreté leur défend à peu près tout usage de viandes et leur impose en outre une sobriété très-rigoureuse; enfin qu'ils font un usage habituel et très-considérable de végétaux, comme concombres, etc., au vinaigre. Ils emploient donc par nécessité une *médecine pré-servatrice*. »

A nos yeux, ce qui rend plus remarquable le privilège des juifs allemands de n'être atteints qu'en petit nombre par les maladies les plus graves, c'est précisément le régime débilitant que leur attribue Van Swinden et qui d'ailleurs était la conséquence obligée de leur état d'indigence relative.

III. DE L'ALIÉNATION MENTALE ET DU SUICIDE CHEZ LES JUIFS.

Nous avons vu que les documents officiels sur le mouvement de l'état civil dans la population juive, sont très-rares. Ils le sont bien plus encore pour les phénomènes purement physiologiques qui leur sont propres. Aussi le champ des études dont ces phénomènes peuvent être l'objet, est-il nécessairement très-limité.

A l'occasion de recherches relatives à l'état de l'aliénation mentale dans les deux mondes (voir le *Journal de la Société de Statistique de Paris* de l'année 1863),

nous avons été amené à interroger les documents officiels sur la question de savoir si la différence des cultes (qui, pour les juifs, se complique d'une question de race) exerce une influence quelconque sur la fréquence de cette maladie. Or, ils ont été unanimes à proclamer la remarquable tendance des juifs aux affections de l'intelligence.

En Bavière, en Hanovre, dans la Silésie prussienne et dans le Wurtemberg, des recensements spéciaux ont été opérés à diverses époques, qui ont mis en lumière, avec une remarquable constance, le fait de cette tendance.

En voici le résumé pour l'année la plus récente :

Pays.	Nombre pour 1 aliéné de		
	catholiques.	protestants.	juifs.
Bavière	908	967	514
Hanovre.	527	641	337
Silésie.	1,355	1,264	634
Wurtemberg	2,006	2,022	1,544

Ainsi, dans ces quatre pays¹, les juifs comptent un nombre de malades sensiblement plus élevé que les chrétiens. Faut-il voir, dans cette fréquence de l'aliénation chez eux, une influence de race, ou tout simplement la conséquence de ce fait qu'ils habitent tous les villes et exercent les professions les plus exposées aux crises économiques? Faut-il y voir, avec le docteur Martini, directeur du grand asile de Leubus, l'influence des mariages entre proches parents, très-nombreux, dit-il, parmi les israélites établis en Europe? Peut-être doit-on admettre la concurrence de ces trois causes dans la manifestation du phénomène.

Des aliénistes d'une grande autorité ont émis l'opinion que le suicide est, dans la plupart des cas, l'œuvre de l'aliénation mentale, soit que la maladie se soit déclarée subitement sous le coup d'une forte crise, d'un profond ébranlement moral, soit que, remontant à une date plus ou moins éloignée, elle ait atteint son apogée au moment de la perpétration de l'acte de destruction. Si cette opinion était fondée, nous devrions trouver un plus grand nombre de suicides parmi les juifs que parmi les chrétiens. Or, c'est précisément le contraire que constate la statistique officielle. Nous lui empruntons les documents ci-après (nombre de suicides pour 1 million d'habitants) :

Pays.	Périodes d'observation.	Protestants.	Catholiques.	Autres chrétiens.	Juifs.
Prusse	1849-1855	159.9	49.6	130.8	46.4
Bavière	1844-1856	135.4	49.1	»	105.9
Wurtemberg	1846-1860	113.5	77.9	»	65.6
Autriche	1852-1854, 1858-1859	79.5	51.3	54.0	20.7
Hongrie	1851-1854, 1858-1859	54.4	32.8	12.3	17.6
Transylvanie	1852-1854, 1858-1859	73.6	113.2	20.5	35.5

On voit que les juifs ont généralement moins de suicides, à population égale, que les protestants et les catholiques. C'est en Bavière que se rencontre la seule exception à cette observation, mais seulement en ce qui concerne les juifs et les catholiques. Ce n'est pas tout: lorsqu'on étudie, par province, la fréquence du suicide d'après les cultes, en Bavière, on trouve que, dans le palatinat du Rhin où réside le plus grand nombre des israélites bavarois, le suicide est plus rare chez

1. Le docteur Hubertz, dans une Statistique de l'aliénation en Danemark, qui serait fort remarquable si elle reposait sur des données en nombre suffisant, attribue 5.85 aliénés et idiots pour 1,000 habitants aux juifs et 3.34 seulement au reste de la population.

eux que parmi les catholiques. Il importe de remarquer, en outre, que les chiffres afférents à la Bavière, se rapportant à de petits nombres, n'ont pas la même valeur que les documents recueillis en Prusse, en Autriche et dans les provinces slaves de ce dernier État. Quelle peut être la cause de ce nouveau privilège, et cette fois dans l'ordre des faits moraux, de la race juive? un plus grand développement du sentiment religieux? une plus grande force morale, une plus grande aptitude à lutter contre les fortes épreuves de cette vie? un plus vif attachement pour la famille et le foyer domestique? Toutes les hypothèses sont permises.

IV. DES CAUSES DE LA VITALITÉ EXCEPTIONNELLE DES JUIFS.

Sauf en ce qui concerne l'aliénation mentale, que l'on peut considérer comme n'appartenant pas au groupe des maladies qui atteignent les organisations débiles ou fatiguées, et qui n'est pas rigoureusement une cause de mort, nous avons vu que tous les documents réunis par nos soins sont affirmatifs dans le sens d'une vitalité exceptionnelle des juifs. Comment expliquer ce phénomène? Dieterici, après en avoir démontré l'existence en Prusse, croit devoir l'attribuer à une plus grande tempérance, à une conduite plus réglée, à des mœurs plus pures. Nous avons vu que c'est également l'opinion des D^{rs} Neufville, Glatter et Mayer. « Les cas d'ivresse, dit Dieterici, fréquents parmi les chrétiens, sont fort rares chez les juifs. » Cette régularité, cette discipline de la vie juive, cette plus grande domination de soi-même, semblent trouver leur confirmation, au moins indirecte, dans les statistiques criminelles de la Prusse qui signalent, chez les israélites, un moins grand nombre d'infractions à la loi pénale que chez les chrétiens, ainsi qu'il résulte des documents ci-après :

	1857.	1858.	1861.
Habitants pour 1 accusé. } Juifs . . .	172	138	150
} Chrétiens .	111	117	129

« La moindre mortalité de la race juive, dit le docteur Glatter, ne peut s'expliquer, au moins complètement, par des circonstances spécifiques *biostatiques*; il faut surtout en chercher l'origine dans l'influence de race. »

« Les juifs, dit Burdach (*Physiologie*, t. V, p. 399), nous fournissent la preuve que la vie humaine acquiert plus de ténacité par la peine et les labeurs, pourvu que le travail ne soit pas de nature à briser le courage et à paralyser la spontanéité. La majorité, en effet, peut être considérée comme pauvre sur presque tous les points de l'Allemagne, et cependant leur mortalité est moindre que celle des chrétiens (1 décès sur 46 juifs et 1 sur 26 chrétiens à Breslau). La principale cause de cette différence est certainement dans ce fait que les israélites pauvres *ne prennent pas souci de leur misère, qui n'engourdit jamais leurs facultés.* »

Pour nous, sans nier l'influence de race (qui ne nous est pas démontrée toutefois¹), nous chercherions volontiers les causes de l'immunité juive dans les faits ci-après :

1^o Les juifs paraissent se marier à un âge moins avancé que les chrétiens. Ils bénéficient donc plus longtemps des salutaires influences du mariage, les statistiques officielles ayant démontré qu'à égalité d'âge, les mariés comptent un moindre nombre

1. Cette démonstration ne pourrait être faite que par des recherches sur la mortalité juive dans le pays d'origine, recherches qui leur attribueraient une mortalité sensiblement moindre que celle des diverses races européennes. Or, de pareilles recherches n'ont point encore eu lieu.

de décès que les célibataires. D'un autre côté, on est autorisé à penser, d'après les habitudes de prudence, de réserve, de circonspection, qui les caractérisent dans les actes les plus importants de la vie civile, qu'ils ne se marient guère que lorsqu'ils peuvent faire face aux exigences de leur nouvelle situation. Ils comptent donc beaucoup moins de ces unions irréfléchies, prématurées, qui compromettent gravement le bien-être matériel des époux et des enfants.

2° La fécondité des mariages est moindre chez eux que chez les chrétiens. Ils conservent ainsi beaucoup mieux leurs enfants.

3° Le juif n'exerce aucune profession qui exige un travail pénible. Il n'est ni ouvrier agricole ou industriel, ni marin, ni mineur. Il est avant tout marchand, négociant, banquier, artiste, savant, homme de lettres, fonctionnaire public.

4° La loi religieuse mosaïque contient des prescriptions purement hygiéniques, qui ne peuvent qu'exercer une influence favorable sur la santé¹.

5° Le sentiment de la famille est plus développé chez le juif que chez le chrétien. Ce n'est qu'en cas d'impossibilité absolue, et sans distinction de rang, que la femme juive n'allait pas son enfant. Ce dernier est, d'ailleurs, ainsi que l'ont constaté les D^{rs} Glatte et Mayer, l'objet des soins les plus minutieux. Il est vrai que le respect et le dévouement des enfants israélites pour leurs parents, surtout pour les parents âgés et infirmes, sont en rapport avec la touchante sollicitude dont ils ont été constamment l'objet.

6° La sobriété des juifs est incontestable.

7° La communauté juive est animée, pour tous ses membres, d'un grand esprit de charité. A la Pâque notamment, les riches font, encore aujourd'hui, d'abondantes distributions de pain aux indigents (pain azyne).

8° Le juif religieux se fait remarquer par une grande sérénité d'esprit; il a une foi profonde dans la Providence et dans les hautes destinées de sa race. La fermeté, la *perennité* du caractère juif se reflète assez exactement dans sa foi religieuse, restée immuable depuis 6,000 ans.

9° La moralité du juif, au point de vue de l'observation de la loi pénale, paraît être réelle, et, dans ce cas, elle serait l'indice d'une vie régulière, dont l'influence sur la durée de la vie est incontestable. Peu importe, d'ailleurs, que cette moralité soit *principielle*, c'est-à-dire qu'elle ait sa source dans le sentiment religieux ou philosophique, ou qu'elle résulte de la nécessité, pour les minorités, religieuses ou autres, de se surveiller étroitement en face de majorités hostiles.

1. Les juifs ne doivent manger que de la viande qui a été saignée vivante. (Aux abattoirs de Paris il existe des compartiments pour l'abattage du bétail destiné aux juifs; l'animal y est égorgé à l'aide d'un instrument entièrement tranchant qui, en deux fois, atteint jusqu'aux deux tiers de la profondeur du col.) L'abatteur ou le boucher doit ensuite retirer des muscles les parties blanches dites nerveuses ou filamenteuses. La viande, à la suite de cette première préparation, n'est mise à cuire qu'après avoir été placée, pendant une heure, dans de l'eau salée, puis essuyée soigneusement.

Il leur est interdit de manger : 1° le gibier de plume et de poil (considéré comme très-excitant, très-aphrodisiaque); 2° la viande des deux quartiers de derrière du bœuf, du veau et du mouton (peut-être parce que les tendons ou parties filamenteuses ne peuvent en être extraites); 3° la viande de porc, généralement très-indigeste et insalubre, surtout en été.

Le juif doit se laver trois fois les mains et le visage avant de manger.

La circoncision est également prescrite à titre de mesure hygiénique.

Mentionnons enfin l'interdiction absolue des rapports sexuels pendant la durée des *menstrues*.